

**COMPTE D'ÉCART GÉNÉRÉ ENTRE LE COÛT RÉEL DÉBOURSÉ PAR ÉNERGIR  
POUR L'ACQUISITION DU GNR ET LES REVENUS QUI AURAIENT ÉTÉ GÉNÉRÉS  
AU TARIF DU GAZ DE RÉSEAU**

**COMPTE DE FRAIS REPORTÉS (CFR) HORS BASE PROVISoire CAPTANT LA  
DIFFÉRENCE ENTRE LE COÛT RÉEL D'ACHAT DU GNR ET LES REVENUS  
GÉNÉRÉS PAR LA VENTE DU GNR À LA CLIENTÈLE**

**Certaines informations de l'annexe de cette pièce  
sont déposées sous pli confidentiel.**